



CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 17 JANVIER 2019

1° Approbation du rapport de la CLECT de Thonon Agglomération:

Monsieur le maire présente au conseil le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de Thonon Agglomération en date du 11 décembre 2018, qui retrace le coût des charges transférées à Thonon Agglomération.

Dans son rapport, la CLECT a décidé de restituer certaines compétences aux communes membres de l'agglomération. La commune de Perrignier est ainsi associée à la gestion du réseau de bibliothèques, la gestion du relais d'assistants maternels et le subventionnement de la pratique du ski. L'attribution de compensation reversée par Thonon Agglomération à la commune sera revalorisée pour tenir compte de ces transferts.

Le conseil approuve ce rapport à l'unanimité.

2° Conventions de prestations de services avec Thonon Agglomération pour la gestion d'un relais d'assistants maternels et la gestion d'un réseau intercommunal de bibliothèques:

Dans le cadre de la restitution de compétences décidée par la CLECT, monsieur le maire présente au conseil les projets de conventions de services à passer avec Thonon Agglomération et les communes concernées, afin de régler les conditions de la continuité de la gestion d'un relais d'assistants maternels et d'un réseau intercommunal de bibliothèques.

Le conseil approuve à l'unanimité ces projets et autorise le maire à signer les différentes conventions.

3° Subvention à l'école élémentaire pour une classe verte:

Monsieur le maire présente le projet établi par le directeur de l'école élémentaire pour l'organisation d'une classe verte pour 51 élèves des classes de CM1 et CM2, sollicitant une subvention de la commune à hauteur de 1 810,50 € en complément à la subvention du Département.

Le conseil approuve ce projet à l'unanimité et attribue à l'école une subvention d'un montant de 1 810,50 €.

4° Motion sur le projet de réforme de la carte judiciaire:

Monsieur le maire expose au conseil que le projet de loi de programmation 2018-2022 et de réforme pour la Justice, actuellement soumis au débat parlementaire, prévoit, notamment, la fermeture du TGI de Thonon.

A la demande du barreau de Thonon, le conseil, à l'unanimité, proteste énergiquement contre cette fermeture et lui assure son soutien dans son opposition.

5° Motion de soutien à la résolution générale du 101ème congrès des maires et présidents d'intercommunalité:

Monsieur le maire présente la résolution générale finale prise lors du 101^{ème} congrès des maires et présidents d'intercommunalité qui s'est tenu en novembre 2018, concernant la réorganisation des services déconcentrés de l'État et la diminution régulière des ressources accordées aux collectivités territoriales.

Le conseil soutient à l'unanimité cette résolution qui reprend l'intégralité des points de négociation avec le gouvernement.

6° Projet de création d'une maison des assistants maternels:

Monsieur le maire rappelle qu'en mai 2018, le conseil avait donné son accord de principe sur un projet d'ouverture d'une maison des assistantes maternelles après le déménagement de l'école élémentaire.

Les discussions se sont donc poursuivies et la visite d'une structure identique existante a pu être organisée avec les personnes porteuses du projet. Ces dernières ont confirmé par écrit leur engagement à mener ce dossier à son terme.

A l'unanimité, le conseil autorise le maire à poursuivre les démarches, notamment à contacter les différents services partenaires pour la définition des travaux de mise aux normes nécessaires et leur financement.